

## **L'Union doit gagner la bataille des contenus**

Depuis 2007, le Prix LUX décerné par le Parlement européen récompense « les films au cœur du débat public européen ». Cette distinction met en lumière les valeurs de l'Union européenne, par la récompense d'œuvres qui braquent les projecteurs sur ces sujets, comme cette année, la lutte contre le SIDA, le racisme, la dignité, le droit des minorités, la non-discrimination, ou encore la précarité, et reflètent la diversité culturelle de l'Europe.

Dans ce droit fil, ceux qui se battent pour faire vivre culture et création au Parlement sont mobilisés au sein d'un Intergroupe pour les industries culturelles et créatrices (2C2I) que je co-préside. Après les victoires sur l'exception culturelle, la numérisation et l'impression que sur Internet « tout est gratuit » changent la donne.

Les questions de juste rémunération des auteurs ou de partage équitable de la valeur entre ceux qui créent le contenu et les intermédiaires des réseaux obligent à mettre en place de nouveaux outils sur lesquels le Parlement est en train de légiférer. Au-delà, la culture et la création doivent être reconnues à la hauteur de la contribution qu'elles apportent à la société, non seulement en termes d'épanouissement, mais aussi, en termes de croissance et d'emploi, comme une industrie à part entière. C'est à ce titre que nous avons obtenu que ce secteur puisse bénéficier du Plan d'investissement, dit Plan Juncker ; ce sera un enjeu dans le cadre de la prochaine programmation budgétaire de l'Union européenne, que ce soit en termes de formation, de recherche ou de soutien dans la concurrence mondiale.

L'Union doit se donner les moyens de gagner la bataille des contenus.